

Faire tomber la filiation paternelle +adoption

Par **sistadream**, le **26/06/2007** à **18:42**

Voila un ami voudrais faire tomber sa filiation paternelle afin de se faire adopter par son beau pere. Il voit depuis tout petit très peu son père et vit avec son beau pere et sa mere. Il veut avoir un lien avec son beau pere.

Quels sont les moyens possible? Faut il l'accord du pere biologique? Quelle adoption est possible? A qui doit il s'adresser?
merci

Par **Olivier**, le **26/06/2007** à **18:50**

il a quel age ton ami ? S'il est majeur il faut demander l'adoption simple, ce qui lui permettra de conserver ses attaches avec sa famille paternelle tout en étant adopté par son beau père

S'il est mineur laisse tomber il faut l'accord des parents...

Par **sistadream**, le **26/06/2007** à **19:13**

il a 18ans donc c'est bon. Mais je ne sais pas si il veut garder ces liens avec le pere biologique. L'adoption pleniere est elle possible?